



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

santé

Question au Gouvernement n° 3223

Texte de la question

VACCIN CONTRE LA DENGUE

M. le président. La parole est à M. Bruno Nestor Azerot, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Bruno Nestor Azerot. Madame la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, la dengue ou « grippe tropicale » est l'arbovirose la plus répandue dans le monde. Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de deux milliards de personnes sont exposées au risque de la dengue, soit les deux cinquièmes de la population mondiale, et il pourrait y avoir chaque année 50 millions de nouveaux cas de dengue à travers le monde.

La maladie est endémique dans plus de 100 pays d'Afrique, des Amériques, de la Caraïbe, de la Méditerranée orientale, de l'Asie du sud-est et du Pacifique occidental. La France est très exposée, puisque le virus circule désormais, de manière sporadique, voire endémo-endémique, dans vingt départements français de métropole, dans les départements français d'Amérique et de la Caraïbe – Guyane, Martinique et Guadeloupe –, dans les départements de l'Océan indien – Réunion et Mayotte –, et dans les territoires du Pacifique – Polynésie et Nouvelle-Calédonie. Je rappelle qu'en 2010, en Martinique, quinze personnes sont mortes.

Jusqu'à maintenant aucun vaccin n'existait. Mais ce n'est plus le cas. Les laboratoires de Sanofi Pasteur ont pu en mettre un au point, qui, en l'absence d'agrément européen, ne peut être mis en service en France. Ce vaccin français ne sera pas utilisé en France et dans les outre-mer français, mais au Mexique, dès le mois prochain, et dans la Caraïbe anglaise, en 2016. Cette situation est ubuesque et dramatique ! Madame la ministre, que comptez-vous faire pour que ce vaccin issu de la recherche française sauve des vies françaises ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Monsieur le député, vous avez parfaitement raison de souligner l'enjeu que représente la dengue, alors que nous ne le faisons pas suffisamment dans l'Hexagone. Cette épidémie touche la moitié de la population mondiale et, dans les territoires d'outre-mer, nos compatriotes y sont exposés. La dengue rend malade et elle tue parfois. Face à cette situation, nous avons un espoir puisque, comme vous l'avez souligné, le laboratoire Sanofi Pasteur est en train de développer le premier vaccin au monde qui permettra de lutter contre les quatre formes de virus. J'ai eu l'occasion de visiter l'unité de Lyon où est fabriqué ce vaccin, en compagnie notamment de la ministre mexicaine de la santé.

Sanofi Pasteur n'a pas demandé d'autorisation de mise sur le marché européen de ce vaccin ; c'est pourquoi la

procédure n'a pas été enclenchée. Il faut qu'une demande soit formulée pour que les autorités européennes, puis françaises puissent se prononcer. Dans le cas d'une épidémie exceptionnelle, le gouvernement français pourrait, comme les textes l'y autorisent, prendre des mesures exceptionnelles, passant par exemple par une utilisation de ce vaccin. Vous le voyez, monsieur le député, nous sommes déterminés, attentifs et mobilisés, mais nous espérons, bien sûr, que notre pays n'aura pas à connaître d'épidémie de dengue dans les prochains mois.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Nestor Azerot](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3223

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2015](#)